L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 17 JUIN 1890.

Ventes de Propriétés foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

Nouvelle-Orléans, 3 juin 1890.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 5ème jour de Juillet A. D., 1890 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889, 1888, 1887, 1886, 1885 et 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessments ont été faits, à raison de deux pour cent par mois pour les taxes de 1886, 1887, 1888 et 1889, et un pour cent par mois pour les taxes de 1884 et 1885, jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessment pour l'année, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

ARROWSMITH, JNO.—
Taxe de 1884, montant à....$3
Taxe de 1885, montant à....$3 60
Taxe de 1886, montant à....3 60
Taxe de 1887, montant à....3 60
Taxe de 1888, montant à....$2 70
Taxe de 1889, montant à....$2 70
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Scott, Pierce, D'Hémécourt et Ulloa, désigné comme ilet no 750.

ARROWSMITH, JNO.—
Taxe de 1884, montant à....$3 00
Taxe de 1885, montant à....$3 60
BACHEMIN, ZACHARY—
Taxe de 1886, montant à....3 60
Taxe de 188 , montant à....3 60
Taxe de 1888, montant à....$2 70
Taxe de 1889, montant à....$2 70
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Scott, Pierce, Banks et Bandin, désigné comme ilet no 752.

BRIGGS, MOSES—
Taxe de 1884, montant à....$3 60
Taxe de 1885, montant à....$3 60
Taxe de 1886, montant à....$3 60
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Cypress et Julia, désigné comme lot no 10 et 12, dans l'ilet no 479, mesurant 23 pieds de face à la rue Derbigny sur 148 pieds de profondeur.

BROWN, JNO.—
Taxe de 1885, montant à....$3 60
Taxe de 1886, montant à....$3 60
Taxe de 1887, montant à....$3 00
Taxe de 1888, montant à....$3 00
CLAIBORNE, W.—
Taxe de 1889, montant à....$3 [illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, St-Jane, Willow Claiborne et Gravier, désigné comme lot no 1, dans l'ilet no 440, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido sur 85 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Perdido et St-Jane.

CORCORAN, DENIS—
Taxe de 1886, montant à....$10 80
Taxe de 1887, montant à....$10 80
Taxe de 1888, montant à....$10 80
Taxe de 1889, montant à....$10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanie, Estérac, Calliope et Terpsichore, désigné comme lot no 22 dans l'ilet no 194, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanie sur 100 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN—
Taxe de 1884, montant à....$24
Taxe de 1885, montant à....$27
Taxe de 1886, montant à....$27
Taxe de 1887, montant à....$27
Taxe de 1888, montant à....$27
Taxe de 1889, montant à....$27
Un lot de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Poydras, Baronne, Lafayette et Rampart, désigné comme lot no 18 dans l'ilet No 195, mesurant 42 pieds de face à la rue Poydras sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

GREEN, JACKSON ALLISON—
Taxe de 1884, montant à....$9
Taxe de 1885, montant à....$9
Taxe de 1886, montant à....$9
Taxe de 1887, montant à....$9
Taxe de 1888, montant à....$9
Taxe de 1889, montant à....$9
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Rampart, Clio et Franklin, désigné comme no 12 dans l'ilet no 290 et 312, mesurant 28 pieds de face à la rue Calliope sur 191 pieds 10 pouces de profondeur.

GODFREY, WM—
Taxe de 1884, montant à....$2 40
Taxe de 1885, montant à....$2 40
LUMINAIS, EDGAR—
Taxe de 1886, montant à....$3 00
LUMINAIS, EDGAR E.—
Taxe de 1887, montant à....$3 00
Taxe de 1888, montant à....$3 00
Taxe de 1889, montant à....$3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuses, Céleste et Félicité (triangle) désigné comme une portion de terre dans l'ilet no 90, mesurant 105 pieds de face à la rue Félicité sur 90 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Félicité et Céleste.

GORMAN, ANN ou GRENAN—
Taxe de 1884, montant à....60c
Taxe de 1885, montant à....60c
Taxe de 1886, montant à....60c
Taxe de 1887, montant à....60c
Taxe de 1889, montant à....60c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Galvez, Johnson et Lafayette, désigné comme lot no 10 dans l'ilet no 316, mesurant 32 pieds 9 pouces de face à la rue Poydras sur 60 pieds de profondeur.

GUEYDAN, FRANCOIS—
Taxe de 1884, montant à....$3 00
Taxe de 1885, montant à....$3 00
Taxe de 1886, montant à....$3 00
Taxe de 1887, montant à....$3 00
Taxe de 1888, montant à....$3 00
Taxe de 1889, montant à....$3 00
Un ilet de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexander, Bandin et D'Hémécourt, désigné comme ilet no 797.

HART, HENRY—
Taxe de 1887, montant à....$2 66
Taxe de 1888, montant à....$2 70
Taxe de 1889, montant à....$2 70
Un ilet de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Télémaque, Cortez, l'avenue Tulane et la rue Gravier, désigné comme ilet no 725.

HART, HENRY—
Taxe de 1887, montant à....$2 00
Taxe de 1888, montant à....$2 25
Taxe de 1889, montant à....$2 25
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Alexandre, Murat, Bandin et D'Hémécourt, désigné comme ilet No 808.

HART, HENRY—
Taxe de 1887, montant à....$3 00
Taxe de 1888, montant à....$2 25
Taxe de 1889, montant à....$2 25
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Alexandre, Murat, D'Hémécourt et Ulloa, désigné comme ilet No 807.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1889, montant à....$12
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, St-Charles, Prytanie et Calliope, désigné comme lot no 28 dans l'ilet no 184, mesurant 29 pieds de face à la rue Clio sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

[illegible]
Taxe de 1888, montant à....$6 00
[illegible]
HOGAN, CORNELIUS—
Taxe de 1884, montant à....$6 00
Taxe de 1885, montant à....$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par la rue Pio-ne, l'avenue Carrollton, les rues Commune et Gravier, désigné comme l'ilet No 7[illegible].

JENNINGS, MME ANNA M., MME CAROLINE HODDING, MME ALICE R. SMITH, MME ANNA H. CARTER et MME CORA OGDEN—
Taxe de 1888, montant à....$54 00
Taxe de 1889, montant à....54 00
Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St-Charles, Julia et St-Joseph, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No. 181, mesurant 78 pieds de face à la rue Camp sur 173 pieds de profondeur.

JENNINGS, MME ANNA M., MME CAROLINE HODDING, MME ALICE R. SMITH, MME ANNA H. CARTER et MME CORA OGDEN—
Taxe de 1888, montant à....$60
Taxe de 1889, montant à....$60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Clio, Calliope et Prytanée, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 184, mesurant 53 pieds de face à la rue St-Charles sur 120 pieds de profondeur, un lot formant l'encoignure des rues St-Charles et Calliope.

JENNINGS, MME ANNA M., MME CAROLINE HODDING, MME ALICE R. SMITH, MME ANNA H. CARTER et MME CORA OGDEN—
Taxe de 1888, montant à....$10 20
Taxe de 1889, montant à....$10 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Carondelet, Terpsichore et St-Charles, désigné comme lot no 7 dans l'ilet no 2 0 mesurant 27 pieds de face à la rue Melpomène sur 127 pieds de profondeur.

JENNINGS, MME ANNA M., MME CAROLINE HODDING, MME ALICE R. SMITH, MME ANNA H. CARTER et MME CORA OGDEN—
Taxe de 1888, montant à....$150
Taxe de 1889, montant à....$150
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier Union Carondelet et Baronne, désigné comme lot no 15 dans l'ilet no 224, mesurant 42 pieds de face à la rue Gravier sur 103 pieds de profondeur.

MAILLE, JAS.—
Taxe de 1888, montant à....$3
O'HERN, WM—
Taxe de 1889, montant à....$3
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Camp, Prytanée et Thalie, désigné comme lot No 14 dans l'ilet no 192, mesurant 23 pieds 4 pouces de face à la rue Melpomène sur 128 pieds de profondeur.

MOREIRA, MME ODELIA, MLLE MARY—
Taxe de 1887, montant à....$3 60
Taxe de 1888, montant à....$3 60
Taxe de 1889, montant à....$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Roman, Palmyre et Derbigny, désigné comme lot no 21 dans l'ilet no 438, mesurant 27 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Tulane sur 117 pieds de profondeur.

McGAWLEY, MME E.—
Taxe de 1884, montant à....$9 00
Taxe de 1885, montant à....$9 60
Taxe de 1886, montant à....$9 60
Taxe de 1887, montant à....$9 60
Taxe de 1889, montant à....$9 60
Un lot de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Girod, Franklin, Liberté et Lafayette, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 329, mesurant 56 pieds de face à la rue Girod sur 111 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Girod et Franklin.

McCORMICK, VVE CATH—
Taxe de 1884, montant à....$3 00
Taxe de 1885, montant à....$3 00
Taxe de 1886, montant à....$3 00
Taxe de 1888, montant à....$3 00
Un lot de terre et une partie d'un lot de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Howard, Poydras et Liberté, désignée comme lot no 30 dans l'ilet no 343, le lot no 30 mesurant 30 pieds de face à la rue Lafayette sur 88 pieds de profondeur, pour 1884: le lot No 30 mesurant 21 pieds de face à la rue Lafayette sur 63 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur; le fond du lot no 29 mesurant 8 pieds de face à la rue Lafayette sur 45 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur pour les années 1885, 1886 et 1888.

O'SHAUGNESS, MARY—
Taxe de 1884, montant à....$9
Taxe de 1885, montant à....$9
Taxe de 1886, montant à....$9
Taxe de 1887, montant à....$9
Taxe de 1888, montant à....$9
Taxe de 1889, montant à....$9
Un lot de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galennie, Annunciation, Constance, et Calliope, désigné comme lot no 13 dans l'ilet no 119, mesurant 25 pieds de face à la rue Galennie sur 128 pieds de profondeur.

SCHOMMER, MME L.—
Taxe de 1886, montant à....$4 80
Taxe de 1887, montant à....$4 80
Taxe de 1888, montant à....$4 05
Taxe de 1889, montant à....$4 0[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Julie, Cypress, Derbigny et Roman, désigné comme lot no 9 dans l'ilet No 479, mesurant 30 pieds de face à la rue Julie sur 60 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Julie et Derbigny.

SCHOMMER, MME L.—
Taxe de 1886, montant à....$3 60
Taxe de 1887, montant à....$3 60
Taxe de 1888, montant à....$3 00
Taxe de 1889, montant à....$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Julie, Roman et Cypress, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 479, mesurant 30 pieds de face à la rue Derbigny sur 90 pieds de profondeur.

SLOCOMB, IDA A.—
Taxe de 1888, montant à....$210
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Gravier et Natchez, désignés comme lots Nos 29 et 30 dans l'ilet No. 131, mesurant 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 160 pieds de profondeur.

WALSH, MLLE M. E.—
Taxe de 1884, montant à....$2 70
Taxe de 1885, montant à....$2 70
Taxe de 1886, montant à....$2 70
Taxe de 1887, montant à....$2 70
Taxe de 1888, montant à....$2 05
Taxe de 1889, montant à....$1 95
Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, St-Patrick et Olympia, désignés comme lots Nos 17 à 25 dans l'ilet No 821; les lots nos 17 à 23 mesurant chaque 31 [illegible] de face à la rue Banks sur 100 pieds de profondeur [illegible] 100 pieds 6 pouces [illegible] formant l'encoignure des rues Banks et [illegible] lot No 25 mesurant 32 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue St-Patrick sur 157 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur.

WEISENBACH, S. S.—
Taxe de 1884, montant à....90c
Taxe de 1885, montant à....90c
Taxe de 1886, montant à....90c
Taxe de 1887, montant à....$1 95
Taxe de 1888, montant à....75c
Taxe de 1889, montant à....75c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Tonti, Banks et Rocheblave, désigné comme lot No 7 dans l'ilet no 555, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

WEISENBACH, H.—
Taxe de 1884, montant à....90c
Taxe de 1885, montant à....90c
Taxe de 1886, montant à....90c
Taxe de 1887, montant à....$1 05
Taxe de 1888, montant à....75c
Taxe de 1889, montant à....75c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Tonti, Banks et Rocheblave, désigné comme lot no 6 dans l'ilet no 555, mesurant 27 pieds 5 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

C. HARRISON PARKER
Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du 1er district.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, du 1er district, paroisse d'Orléans, 3 juin 1890.

Conformément à la loi 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le premier district, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de 1889, et des années précédentes, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI, 5 juillet 1890. Nombre de ces propriétés délinquantes ont déjà, avant la dite vente, été annoncées et continueront à l'être, dans ce journal, conformément à la loi. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

C. HARRISON PARKER
Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, Paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires.

Nouvelle-Orléans, 27 mai, 1890.

Qu'il soit connu que, quand un acte de vente est exécuté au nom et au profit d'un acquéreur de propriétés foncières à lui vendues pour taxes, si les dites propriétés ne sont pas rachetées à une date quelconque pendant l'année qui suivra l'inscription au bureau des Aliénations, dans la paroisse où sont situées les dites propriétés, cette inscription au bureau des Aliénations ou des Hypothèques aura pour effet de canceller et d'abolir toutes les hypothèques conventionnelles et judiciaires. (Sect. 63 de la loi 85 de 1888.)

W. T. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Quatrième, Sixième et Septième Districts.

Nouvelle-Orléans, 27 mai 1890.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 28ème jour de Juin A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1889, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessment pour l'année, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

QUATRIÈME DISTRICT.

CONERY, PETER—
Taxe de 1889, montant à....60c
1 Un ilet de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues White, Dupré, Clio et Erato, désigné comme ilet no 494.

LAVAN, GEORGE—
Taxe de 1889, montant à....30c
2 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Sixième, Magnolia et Washington, désigné comme lot no 16 dans l'ilet no 388, mesurant 32 pieds de face à la rue Clara sur 121 pieds de profondeur.

MURPHY, HAINS—
Taxe de 1889, montant à....60c
5 Un ilet de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lopez, Rendon, Clio et Erato, désigné comme l'ilet No 514, mesurant 310 pieds de face sur 210 pieds de profondeur.

ZIEGLER, MME THERESA—
Taxe de 1889, montant à....$2 40
8 Un ilet de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Première et Jackson, désigné comme l'ilet No 428.

SIXIÈME DISTRICT.

BLACKBURN, JOHN—
Taxe de 1889, montant à....$1 50
1. Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Dufossat et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 427, mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur.

BAGNETTO, MARY ANN—
Taxe de 1889, montant à....30c
3 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, St-David, Telédano et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 554, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur.

CONRAD, JOHN—
Taxe de 1889, montant à....$2 10
3 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Camp, Jena et Chestnut, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 260, mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur 150 pieds de profondeur.

DORSEY, PATIENCE—
Taxe de 1889, montant à....36c
4 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arcadie, Breslau, Cadiz et Jena, désignés comme lots A et B dans l'ilet No 621, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Arcadie sur 100 pieds de profondeur.

EXPOSITION RAILWAY AND IMPROVEMENT COMPANY—
Taxe de 1889, montant à....$6
5 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Felicia, St-Charles, la propriété Foucher et la rue Walnut, désigné comme ilet No 60, mesurant 28 pieds de face à la rue Felicia sur 331 pieds 14 pouces de profondeur.

GRAHAM, VVE CORNELIA—
Taxe de 1889, montant à....$1 80
6 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valence, St André, Cadiz et St-David, désignés comme lots nos 17, 18 et 19 dans l'ilet no 542, mesurant 90 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

KENDIG, FRANK S.—
Taxe de 1889, montant à....$12
9 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Valence, Cadiz et Pitt, désigné comme lot A ou lots Nos 11 et 12 et partie des lots nos 13 et 14 dans l'ilet no 390, mesurant 44 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles sur 175 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Charles et Valence.

KING, C. E.—
Taxe de 1889, montant à....$1 50
9 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Coliseum et Valence, désigné comme lot No 6 dans l'ilet no 293, mesurant 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur.

LIVAUDAIS, EDGARD B.
Taxe de 1889, montant à....$1 80
10 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Jennet, l'avenue Henry Clay, les rues Pitt et Webster, désigné comme lot No — dans l'ilet no 55, mesurant 250 pieds de face à la rue Jennet sur 144 pieds 6 pouces de profondeur; formant l'encoignure de la rue Jennet et de l'avenue Henry Clay.

MAYENT, MARIE B.—
Taxe de 1889, montant à....$1 80
11 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Chestnut, Camp et Valence, désigné comme lot no 17 dans l'ilet no 289, mesurant 32 pieds de face à la rue Cadiz sur 120 pieds de profondeur.

MOORES, ROBERT L. et JESSE C.—
Taxe de 1889, montant à....30c
12 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Market, Broadway et Foucher, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 17, mesurant 33 pieds de face à la rue Chestnut sur 105 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Chestnut et de la propriété Foucher.

MOSES PRINCE—
Taxe de 1889, montant à....60c
13 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pin, Foucher, Market et Lower line, désigné comme lot no — dans l'ilet no 15, mesurant 30 pieds de face à la rue Pin sur 90 pieds de profondeur.

MOORES, ROBERT L. ET JESSE C.—
Taxe de 1889, montant à....30c
14 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Foucher, Market et Chestnut, désigné comme lot no 1 dans l'ilet no 17, mesurant 33 pieds de face à la rue Broadway sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Broadway et Foucher.

WEST, HERITIERS de B. J.—
Taxe de 1889, montant à....$1 50
17 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lyons, Bordeaux, Magazine et Constance, désigné comme lot no 9 dans l'ilet No 196, mesurant 35 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur.

WEHMER, VVE G.—
Taxe de 1889, montant à....$7 50
18 Sept lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par la propriété Foucher, les rues Magazine, Camp et Calhoun, désignés comme lots Nos 5 à 11 dans l'ilet No 29, le lot No 5 mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 163 pieds 1 pouce de profondeur et 28 pieds 3 pouces et 4 lignes dans le fond; le lot No 6 mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 163 pieds 1 pouce de profondeur et 28 pieds 5 pouces et 4 lignes dans le fond; les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chaque 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 136 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure de la propriété Foucher et de la rue Camp; le lot no 11 mesurant 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Camp sur 113 pieds 3 pouces de profondeur.

WITHERELL, MME FLORENCE E. et LEVIN MME EMMA C.—
Taxe de 1889, montant à....$3 40
20 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Camp, Constantinople et Magazine, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 226, mesurant 30 pieds de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur.

WOESTMAN, JOHN—
Taxe de 1889, montant à....$2 70
21 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Bellecastle, Dufossat et Magazine, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet no 191, mesurant 90 pieds de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Constance et Bellecastle.

WOESTMAN, JOHN B.—
Taxe de 1889, montant à....$1 80
22 Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bellecastle, Magazine, Dufossat et Constance, désignés comme lots Nos 27 et 28 dans l'ilet no 193, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

SEPTIEME DISTRICT.

DIBOLL, J. P.—
Taxe de 1889, montant à....24c
1 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Dixième, Madison et Neuvième, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans les ilets Nos 303 et 312, mesurant 120 pieds de face à la rue Cambronne, sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Cambronne et Dixième.

DUMAS, JEAN—
Taxe de 1889, montant à....24c
2 Quatre lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Hamilton, Laurel Grove et Napoléon désignés comme lots Nos 23 à 26 dans l'ilet no 300, les lots nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Neuvième sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure de la rue Hamilton et Neuvième, et le lot no 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Hamilton sur 120 pieds de profondeur.

DUVERNAY, J.—
Taxe de 1889, montant à....15c
3 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Neuvième, désigné comme lot no 4 dans l'ilet no 399, mesurant 23 pieds de face à la rue Jefferson sur 100 pieds de profondeur.

GARDNER, CHAS.—
Taxe de 1889, montant à....$4 20
4 Quatorze lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Mary, Monroe et Jeannette, désignés comme lots Nos 11 à 24 dans l'ilet no 200, les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos 13 à 23 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Sixième et Mary et le lot No 23 formant l'encoignure des rues Mary et Jeannette, et les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur.

GRAHAM, VVE JAMES—
Taxe de 1889, montant à....$1 50
5 Trois lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Plum, Léonidas et Cinquième, désignés comme lots Nos 6 7 et 8 dans l'ilet no 166, mesurant 90 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

LEWIS, M. E. L.—
Taxe de 1889, montant à....36c
8 Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Cohn, Mary et Huitième désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet no 269, mesurant 60 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

McKAY, SUC. DE ZUINGLIUS—
Taxe de 1889, montant à....75c
9 Vingt-et un lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Colapissa, Madison et Treizième, désignés comme lots Nos 1 à 7 et Nos 11 à 24 dans l'ilet No 434, les lots Nos 1 à 7 mesurant 210 pieds de face à la rue Dublin sur 130 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dublin et Colapissa, et les lots Nos 11 à 24 faisant face à la rue Treizième.

PEPIN, F. J.—
Taxe de 1889, montant à....90c
10 Quatre lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Quatorzième, Madison et Forshey, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'ilet no 493, mesurant 120 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Cambronne et Quatorzième.

SMITH, MME ELLEN—
Taxe de 1889, montant à....$1 80
11 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Cypress et Neuvième, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet No 298, mesurant 60 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

VIGNE, MLLE M. A.—
Taxe de 1889, montant à....90c
12 Quatre lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Général Scott, Leves et Olivier, désignés comme lots Nos 19 à 22 dans l'ilet No 19, mesurant 120 pieds de face à la rue Lowerline sur 115 pieds de profondeur sur une ligne et 168 pieds sur l'autre.

VIGNIE, MLLE M. A.—
Taxe de 1889, montant à....30c
13 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Général Scott, Wall et Esther, désigné comme lot no 3 dans l'ilet No 25, mesurant 31 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur.

VIGNIE, MLLE M. A.—
Taxe de 1889, montant à....$1 35
14 Trois lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Wall, Millaudon, Esther et Clinton, désignés comme lots Nos 18, 19 et 20 dans l'ilet No 26, mesurant 90 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Wall et Millaudon.

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs
La VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHAS FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

VIGNIE, MLLE MARIE A.—
Taxe de 1889, montant à....$3 60
15 Cinq lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Cohn et Septième, désignés comme lots Nos 6, 7, 8 et 15 et 16 dans l'ilet No 247; les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 15 et 16 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

W. T. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 16 juin 1890.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$2,105,646 00	$330,279 00
Même temps la semaine dernière	2,247,417 00	328,695 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

Monnaie — souverains Victoria, $4 85@4 75; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20-pesos, mexicains, $19 40@19 60; or mutilé américain, 90@95c.; or léger américain 97 à 99 c. dollars mexicains, 81@82; sols péruviens, 75@76; pesos chiliens, 75@76; argent américain, 85c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; reichmarks, billets, 23@24.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et stable.
Papier exceptionnel... 8
do A1... —@8
Prêts sur garanties collatérales... 5@7
Time do do... —@7
Papier hypothécaire... —@8

New York—Taux de l'argent à 4½ pour cent.
Londres — Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 97 5/16 à 97½; argent en lingots 48⅝; U. S. 4's 124 ex-coup.
Paris—Rentes 92.87½ ex-int.

CHANGE.

STERLING—Commercial 84⅞
Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours)... 484 @484½
Traites de banques (60 jours)... 485½
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours)... 5.20
Traites de banques (60 jours)... 5.17½
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif.
Escompte de commerce 25c. de prime.
Traites de Banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.
$5,000 Louisiane 4's (§ 90 and int) ... 93⅞
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
$5,000 Louisiane 4's... 91
Appel de 3 p. m.
$1,000 Louisiane de... 94

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100		
Bank of Commerce	100	[illegible]	[illegible]
Canal & Banking Co	100	130½	136
Citizens	100		
Germania National	100	[illegible]	230
Germania Savings	100	205	
Hibernia National	100		
Louisiana National	100	195	206
Metropolitan	100		
Mutual National	100		
N O National	100		
Peoples	50	80	
State National	100	150	
Union National	100	144¼	148
Traders	100		
Whitney National	100		
Southern National	100		
Compagnies d'assurances.			
Crescent	100	50	62
Factors'	100	52	59½
Germania Ins Co	100		
Hibernia Ins Co	100		55
Home Ins Co	100	104	
Lafayette	100	54	
Mechanics' Mutual	100	54¾	61
Mechanics' and Traders	100	129¼	134½
N Orleans Ins As	30	28	
N Orleans Ins Co	50	19¼	20¼
Sun Mutual Insurance	100	130	
Southern Ins Co	100	100	
Teutonia Ins Co	100	102	
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	117½	120
Crescent City	100	94	94⅝
Canal and Claiborne	40		
New Orleans City	100	121	
Orleans	60	69½	72
St-Charles Street	50	52¼	54
Actions diverses.			
Elmville Oil Works Co	100		
C O Slaughterhouse	100	56	57½
La Warehouse	100		
Jeffer City Gas Light Co	100		90
Crescent Co	100		
Louisiana Ice Mfg Co	50	3½	5
La State Lottery Co	100		
La Oil Co	100		
Metairie Cemetery Ass	100		
N O Gas Light Co	100	102¼	104
N O Waterworks Co	100	87½	88¼
Planters' Crescent Oil Co	100		
Sugar Shed Co	60	28	
Southern Brush Electric Light Co	100		
Louisiana Electric L't Co	100		
Jockey Club	100		
Crescent City Brewing Co	100		
Bons d'Etat.			
Louisiane 4's		93⅞	94
Louisiane 5's			
Bons de ville.			
Premiums		152¼	153½
Premium drawn number			
Privilege on Premiums			
Consolidated 6's			
" Crescent		105	
Consolidated Extended		105	
" Crescent		110¾	
Extended 6's		110	
" Railroad			
" Waterworks			
" Park			
City 5 0/0 certificates		102¼	
City 5 0/0 Ute for Consol Coup		102¼	
City 7's old		100¼	101
" new			
" Sale			
Bons divers.			
U S 4's		121¾	
Canal & Claib. 2d RR mort.			
C., St. L. & N. O. R. R. Co.			
Jackson RR 2d mort. coup.			
Jackson RR 2d mort. deut.			
Cotton Exchange Stock		260	270
Board of Trade Stock			
Sugar Exchange stock			
Mechanics, Dealers, and Lumberman's Exchange Stock		40	50
New Orleans Traction Co			
Sugar Exchange		140	175
Morgan's L & T 1st gold mort.		126	130
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		92	
Tex. & Pacific RR 2nd gold m't		43	
C.C. Brewing Co. 1sts			
St-Charles Hotel Co mort			
Crescent City 1s			
" new		107	
N O City RR Co mort		125	131
St-Charles St RR mort		127	
Carrollton RR 1st mortgage		124	
N O Waterworks Co mort.		130	
La Ice Mfg Co 1st mort		95	105
La Ice Mfg Co 2d mort		60	
Levee & Cotton Press mort		105	
La Electric L. 1st mort		100	
do 2d			
Cotton Exchange 1st mort		105	
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		70	
State Warrants Ordin. 1885		48	
do do do 1886		46	
do do do 1887			
do do do 1888		85	
Police Cts		30	
School Cts		25	
City Scrip, old		91	
" new		65	
Jan. In. Cts. on State Consols		25	35
Cts émis en vertu de l'acte 98 de 1880		20	
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)		18	25
Unpaid State Coupons prior to No 12		24	40
Unpaid City Coupons			
Half paid Coupons			
State School Warrants		35	50
Unlisted Securities.			
Lafayette Brewing Co	100	141	151
Louisiana Brewing Co	100	252	288
Pelican Brewing Co	50	69½	76
Southern Brewing Co	100	630	
Weckerling Brewing Co	100	141	150

1 Avec dividende 2 Sans dividende
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 300 balles comprenant — à arriver.
Le marché est faible et inactif.
Les cotons teints sont cotés ⅛ à ¼c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	10 3/16 nom	10 3/16 nom
Ordinary	10 11/16	10 11/16
Good Ordinary	11 3/16	11 3/16
Low Middling	11 7/16	11 7/16
Middling	11 11/16	11 11/16
Good middling	11 15/16	11 15/16
Middling Fair	12 5/16	12 5/16
Fair	13 1/16 nom	13 1/16 nom

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,14 à 10,15; février 10,20 à 10,21; mars 10,27 à 10,28; avril — à —; mai — à —; juin 11,55 à 11,58; juillet 11,59 à 11,60; août 11,54 à 11,55; septembre 10,59 à 10,60; octobre 10,19 à 10,20; novembre 10,09 à 10,10; décembre 10,09 à 10,10.
Les ventes comprennent 5,900 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 11⅛, à Mobile 11 5/16, à Savannah — à —, à Charleston — asked, à Wilmington à 11⅛; à Norfolk à —, à Baltimore à 12⅛; à Boston à 12⅛, à Philadelphie — à —, à Memphis 11⅝, à Augusta 11⅞.

MARCHÉ DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Calme.
Cotes: Middling Gulf 12 7/16.

FUTURS.

Calmes et fermes.
Janvier 10,50 à 10,55; février 10,60 à 10,60; mars — à —; avril — à —; mai — à —; juin 12,04 à 12,05; juillet 12,05 à 12,06; août 11,89 à 11,90; septembre 11,07 à 11,08; octobre 10,6[illegible] à 10,66; novembre 10,51 à 10,52; décembre 10,51 à 10,52.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,944,878 balles; même temps l'année dernière, 1,672,628 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,732,873 balles; même temps l'année dernière, 5,476,217 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,757,902 balles; même temps l'année dernière, 1,442,349 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,768,483 balles; même temps l'année dernière, 4,572,835 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 37,106 balles; même temps l'année dernière, 34,126 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 182,159 balles; même temps, l'année dernière, 230,094 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Calme avec une demande modérée.
Cotes—6⅛ pour le Middling Américain.

FUTURS

Calmes et stables.

MARCHÉ DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme.
Cotes—77½fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 76½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 74½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange.

Ventes 51 boucauts et 1,548 barils de sucre et 99 barils de mélasse.
Recettes 120 boucauts de sucre, 1,639 barils de sucre, 99 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Calme.
Choice... —@ 5¼
Strictly prime... —@ 5¼
Prime... —@ 5⅛
Fully fair... 5 @ 5⅛
Good fair... 5 @ 5¼
Fair... 5⅜@ 5½
Good common... 4⅝@ 4⅞
Common... 4⅜@ 4½
Inferior... —@ —

CENTRIFUGAL—Calme.
Plantation granulated... —@ —
Off granulated... —@ —
Choice white... —@ 6¼
Off white... —@ 6⅛
Gray off white... —@ —
Choice yellow... 5⅞@5 13/16
Prime yellow... 5⅝@ —
Off yellow... 5⅜@ 5½
Seconds... 4 5/16@5¼

MELASSE—Open kettle—Nominal.
Fancy, Choice, Strict prime, Good prime, Prime, Good fair, Fair, Good Common, Common, Inferior... —@ —

CENTRIFUGAL—Nominal.
Fancy, Choice, Strictly prime, Good prime, Prime, Good fair, Fair, Good common, Common, Inferior... —@ —

SIROP—@30

RIZ.

Ventes — Sacs riz brut 97; barils riz net —
Recettes—Sacs riz brut 304; barils riz net —

RIZ NET—Ferme.
Head... 5 @6
Prime... 5½@5¾
Good... 5¼@5⅜
Fair... 4⅞@5
Ordinary... 4⅛@4½
Common... 3⅝@3⅞
No 2... 2¾@3¼

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $2 75 à 4 80.
RIZ POLI—$15 00 à —
SON—$12 00 à 13 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse:
FARINE—Stable
Patents $5 05 à 5 15; extra fancy $4 75 à 4 85; fancy 4 40 à 4 50; choix $4 15 à 4 25 le baril.

FARINE DE MAIS—$2 50 à 2 60.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—[illegible] à 5 50 le baril, extra fancy $5 10 à 5 25, fancy $— à 4 75. [illegible] $5 60 à 5 75.
FARINE DE MAIS—$— à 2 10.
CREAM MEAL—Choice $2 40 à 2 50
GRITS—Choice $2 50 à 2 60.
HOMINY—$2 50 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$2 50 à 2 75.
OATMEAL—$6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 47 à 48 pour le blanc, 46½ à 47 pour le mêlé et — à 47 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 37½; No 1 — à 38.
SON—77½ à 80.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00 Choice $17 00 à 17 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$12 75 à 13 00.
VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 5⅜ à —; short rib sides 5⅞ à —; long clear sides 5¾ à 5⅞; short clear sides 5⅞ à —.
BACON—Epaules — à 5⅞; short rib sides 6⅛ à 6⅜; long clear sides 6⅛ à —; short clear sides 6⅜ à 6½.
GRAISSE—En tierçons raffiné 5¾ à —; prime steam — à —; Packer's Tierces — à —.
JAMBON—10¾ à 11½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $11 50 à 12 00; pig $11 50 à 12 00; extra prime and rump $11 00 à 11 50.
Sugar-cured Meats, la livre—Bacon sides 6¾ à 7c; Boston-cut shoulders 7 à 7½c; picnic hams 7 à 7½c; breakfast bacon 8¾ à 9c; hams 11 à 12c.
Bœuf, bbls—Extra plate $9 25 à —; plate $8 75 à —; extra mess $7 25 à —; mess $—; demi-baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFÉ—Prime 21¼; good 20¾; fair 20⅛; ordinary 19; common 17½ la livre.
THÉ—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 60c; fair to medium 20 à 35; imperial extra choice 50c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 20 à 50; gunpowder, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra 16 à 17; extra firsts — à 15c; firsts 13 à 14c; Western Dairy—Extra 11 à 12; extra firsts 10 à 11; first 8 à —. Jobbing, un peu plus élevé.
FROMAGE — New York cream 11 à —; Western Cheddars full cream à 9; twins, full cream, à 10; flats, full cream, 10; Young America's, full cream, à 10¾.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 85c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1½ à 5 selon la grosseur.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.
FRUIT.—Frais.—Fraises 5 à 10c le pint, 5 à 12c à quart box; pommes nominales par barils; oranges nominales. Limons, Messine $3 75 à 5 25 par boîtes, Palerme $3 75 à 5 25; Bananes $2 25 à 2 50 par régime; Ananas $1 50 à $2 50 la douzaine. Raisins de Malaga $3 10 la boîte. Melons d'eau de la Louisiane $15 00 à 18 00 le 100; du Texas $13 00 à 15 00; de la Georgie $14 00 à 16 00; du Mississippi $13 00 à 15 00.
FRUIT—SEC par livre—Pommes —c — à 5⅜c, tranches nominales, fancy evaporated 10½ à 11c; Dates—Persian 7½c, Fard 9c, figues sèches 13 à 15c; currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons — à 20c; raisins secs de Londres—Californie $2 50 à — par boîtes, Malaga $3 10 la boîte, muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane nominales, Texas —@15c; pistaches—Tennessee red — à 8½c, Virginia hand-picked à 10½c, Amande Tarragone 16@17c, noix du Brésil 11 à —; la livre, Filberts 12 à —; Noix de Naples 17c, marrons italiens 18, Noix de coco $27 50 par 1000, 3½ à 3⅝c sèche au baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—lot $12 00 à — par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $19 50 à 20 00 par ton, pour l'exportation $— à — f. o. b. par long ton.
Oil cake—$21 50 asked par long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude nom. bid le gallon in prime cooperage et nom. asked.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7½ à 7⅝c la verge, 2 livres 7⅞ à 8⅛; 2¼ livres 8⅛ à 8⅜c; baling twine 9½ à 10½c la livre.
COTTON TIES—$1 25 le paquet.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ⅛ à ¼c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $— à 1 00; de la Louisiane $1 50 à —
PATATES DOUCES — Ordinaires $— à 3 00; yams $— à 4 00.
OIGNONS—$3 00 à $3 25 le baril.
AIL—De la Louisiane 25c à $1 10 le string selon la qualité et la grosseur.
CHOUX—$3 00 à —
CHOUCROUTE — De l'Ouest nominale le baril.
HARICOTS—Choice Northern 3⅛ à 3¾; Western red kidney choice — à 3; New York red kidneys — à 8; western white kidney 3⅛c; pois verts 3 à —
SQUASHES—Nominaux le baril.
CONCOMBRES—$1 25 à — le baril.
COW PEAS—$1 00 à 1 20 le boisseau.
TOMATES—$1 50 le boucaut.
SNAP BEANS—30c. par boîte de demi boisseau.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ⅛ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $2 00 à 3 50; canards $3 00 à 4 00; oies $3 00 à 4 00; dindes $8 00 à 12 00.
Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $1 50 à 2 25; canards $2 00 à 2 50; oies $3 00 à 3 50; dindes $— à $— 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest 12 à 13c; ceux de la Louisiane — à 14c.
SUIF—4¼c la livre pour celui de la ville 4 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 24 à —c la livre.
LAINE— Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clean 21 à 21½c; clear lake 22 à 23c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4¼c; bœuf et peaux de vaches 30 à 70 livres 4½c; kips, 15 à 25 livres, 4½c; peaux de veau 25c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4c, dry flint 6; dry salted 5c la livre.
PELLETERIE—Otter $— à 4 00; castor 10 à 30c pièce; raccoons 10 à 20c.
PEAUX—Chevreuil à 26 la livre; mouton 10 à 60c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE—Noire 2 à 2¼c la livre; grise à 1½; noire 2½ à 3⅛c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright trade lugs 4 à 6; Leaf 6 à 12c.; Cutting and Smoking Bright lugs 4 à 16; Leaf 10 à 25.
TABAC MANUFACTURÉ—Jobbing, par livre—Fine plug 30c à $1 05; fine medium 35 à 36c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 8's, 23 à 26c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 50c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 4% à — de plus par baril. Pitch $— à 1 75; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril, goudron de pin $— à 4 00, Résine — A B C D E $1 25 à —; F $1 25; G $1 25, H $1 32½, I $1 85, K $2 10 à —; M $2 15; N $2 35 à —; W G $2 60 à —; W W $2 70 à —. Essence de térébenthine à 36. Jobbing 2 à —c de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 45c le baril; $2 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 la ton; bateaux, flats, steamers $2 90 la tonne, en gros à 29c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c; Cocoran pour familles 45c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c., chaque coal pour chars $2 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 20@	2 40
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50@	3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	2 50
Pomme	2 25@	2 50
COGNAC—Importé — 1828, le gallon	—@	4 80
1875	—@	5 50
1873	—@	5 75
1870	—@	6 50
1865	—@	7 00
1860	—@	9 00
1848	—@	12 60
Côte Dupuy & Cie Cognac 1881	—@	5 30
— 1870	—@	7 00
— 1864	—@	8 60
— 1848	—@	10 25
Bisquit, Dubouche & Cie Cognac [illegible]	—@	[illegible]
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 à 95 de preuve, par gallon		
Classe	1 00@	1 20
Bourbon	1 00@	1 10
Seigle	1 00@	3 50
Ecossais, importé	4 00@	6 00
Irlandais, importé	4 00@	4 50
Duffy's malt whisky, par gallon	—@	3 50
par caisse	—@	9 00
GENIÈVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 00@	9 00
Hollande, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon	35@	40
Zinfandel No 1, le gallon	50@	50
Clarets importés — Ordinaire par barrique	55 00@	60 00
Clarets de famille, par barriq	65 00@	75 00
Clarets fins, la barrique	90 00@	175 00
Médoc, la caisse	—@	5 50
St-Julien, la caisse	—@	5 50
Margaux, la caisse	—@	7 00
Pontet Canet, la caisse	—@	10 00
Larose, la caisse	—@	14 00
Léoville, la caisse	—@	14 00
Château Lafitte, la caisse	—@	25 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par barrique	125 00@	—
Marquesfort, par barrique	165 00@	—
Château Dillon, par caisse	—@	7 50
Vertheuil Médoc, la caisse	—@	6 50
Château Haut Brion, la caisse	—@	24 00
VINS BLANCS—Californie la barrique	50@	75
Importé de famille la barrique	65 00@	90 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	—@	6 50
Sauternes, la caisse	—@	6 50
Haut Sauternes, la caisse	—@	10 00
Latour Blanche, la caisse	—@	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Château Carbonnieux, la caisse	—@	10 00
Château d'Arche, la caisse	—@	11 50
Château Suduiraut, la caisse	—@	15 25
Château Rauzan, la caisse	—@	16 00
Château Vigneau, la caisse	—@	21 50
Pints $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	26 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doux	—@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	—@	34 75
Extra Dry	—@	[illegible]
Delbeck & Co.'s extra dry, qts	—@	26 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	—@	26 00
D. B. Fel & Co.'s qts	—@	28 00
Perrier-Jouet—Crescent Royal quarts	—@	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	—@	29 5[illegible]
Moet & Chandon, white seal, qts	—@	30 00
Pints $2 de plus par caisse		
Ale et Porter—		
Read Bros, la douz	—@	1 75
Burke, E. J., la douz	—@	1 75

QUINCAILLERIE.

HACHES—Hunt's	16 00	@10 00
Double bit	—	@16 00
AXLE GREASE—Frazer's kegs	4½	@ 5½
Boxes, gross	10 00	@10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in.	6 00	@ 22 00
BRASS—Sheet par livre	—	@ 2
COTTON SCRAPERS	3 40	@ 3 60
CHAINS—Trace	25	@ 7½
Ox, ⅜	5	@ 7
COPPER—Roofing par livre	—	@ 23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	—	@ 30
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50	@ 5 50
A. B. No 00 to 3	2 25	@ 6 00
Lyndon's heightown, 00000 to 3	4 00	@ 5 00
ROTARY HOES—Mallon's	—	@60 00
Avery's	126 00	@ —
Stubble diggers	—	@75 00
HOLLOW WARE—Skillets	3	@ 4
Anvils	—	@ 11
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	—	@ 2.15
Round, 1 to 1½ inches	2¼	@ 2½
Tainted	4½	@ 5⅞
Bands—Light, 2 to 6x⅛	2 65	@ 3 00
Heavy, 3½ to 6x⅛ inches	2 45	@ 3 00
Hoops—1 to 3 inch	3¼	@ 4
Sheet—No 10 to 14 G	2 50	@ —
Galvanized, No 28 G	6 50	@ 9 50
LEAD—Pig, par livre	4½	@ —
Sheet, par livre	—	@ 7½
STEEL, name—12@40⅛ basis	—	@ 2 10
CASTS—Navy	—	@ 7½
United States Navy	—	@ 9 00
Best	—	@10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ à 1	2 75	@ 5 75
Avery, steel	4 50	@30 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	—	@ 2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	—	@ 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00	@ 2 50
Double plows, Allowance's, No ½ to 2, each	35 00	@60 00
PLOW STEEL—⅛ to 1½x½ to 2⅛	4½	@ 4¾
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis	12	@—
Manila	15	@—
Cotton, 5-16 et ½	14	@ 14½
SPADES—Ames'	10 50	@12 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
SHOVELS—Ames'	9 50	@11 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
SWEDE IRON—7 to 12x¼ to 5/16	3½	@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	13 00	@14 00
I. C., do	10 00	@11 00
1x14x20	6 50	@ 9 00
I. C. 1x14x20	5 00	@ 5 50
Block, par livre	24	@ 25
WIRE—Prier Wright's	—	@16 0[illegible]
WIRE—Barbed fence, galvanized	3 40	@ —
Zinc—sheet par livre	7	@ 7½
SHOT—Drop	1 20	@ —
Buck, 25 liv. bags	1 55	@ —
POWDER—25 liv. kegs	—	@ 5 00

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$17 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	15 00
No 2	8 00	No 2	19 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	12 00	Weath Bds No 1	12 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	8 00		
Boards, No 1	12 00	Boards No 3	10 00
No 2	10 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	21 00	Ceiling, No 1	15 00
No 2	15 00	No 2	13 00
No 3	13 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
Boards No 2		No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 2	27 50
No 2	22 00	No 4	18 00
No 3	16 00		
Dr'ed Bds No 1	33 50	Dr'ed Bds No 2	33 50
No 2	21 00	No 4	
No 3	17 00	No 5	19 27

WHARF TIMBER.

No 1 ... [illegible] — No 2 ... 11 cts
No 3 ... 9½ cts
Mahogany timber... 50 00@65 00
Cedar timber... 5 00@ 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché
Oak lumber... 2 50@ 3 00
Shingles 16, 18 and 20 in., sawed and split... 2 50@ 3 00
Laths, per 1000... 1 40@ 1 50
Alabama lime... —@1 00
Ciment domestic... 1 75@2 00
Ciment, imported... 3 75@3 00
Slate... 5 75@7 00
BRICK—Lake and L. C. R. R.... 9 50@11 00
Paving... 11 00@12 00
Ordinary... 7 00@ 8 50
Sand... 20@ 25
Shells, small... —@ 40
Shells, large... 1 25@1 50
Plaster calcined... 1 85@2 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@175
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—
Nourris aux grains, par liv. gross, gross... 3 @ 3½
[illegible]... 3 @ 3⅛
Fair to common... 2½@ 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS CATTLE—1re qualité, par livre... —@ —
Bonne qualité, par tête... $10 00@15 00
Vaches communes et vieilles... 7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête... 7 00@ 9 00
Bonne qualité, par tête... 6 00@ 8 00
TAUREAUX—1re qualité, par tête... 9 00@11 00
Bonne qualité, par tête... 7 50@ 9 00
MOUTONS—Good fat Western, par [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

A partir du 29 avril 1890, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare des Champs-Elysées Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Tous les jours (excepté le Dimanche et le Mercredi) à l'arrivée du train de......4 h. P. M

RETOUR:
Part de Madisonville, tous les jours à 5:30 A. M

EXCURSIONS:
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.
Si le temps et la profondeur de l'eau le permettent.
Prix, par chaque traversée, $1.
Prix, les jours d'excursion (aller et retour) pour tous les points, $1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod
W. G. COYLE & CIE, Agent.
27 mars— No. 47 rue Carondelet.

RED STAR LINE.

Départ de New-York, d'Anvers et de Paris chaque semaine.
WESTERNLAND, Mercredi, 18 juin, à 6 A. M.
WAESLAND, Mercredi, 25 juin, à 11 A. M.
Six heures et demie d'Anvers à Paris.
Première cabine, $45 et au-dessus, aller et retour $85 et au-dessus—Deuxième cabine, $35, aller et retour $65 et $72. Entrepont aux plus bas prix. Seulement $2.50 d'Anvers à Paris. 3e classe. Taux spéciaux pour l'Italie.
A. M. MOULTON.
J. A. BUISSON, 12 rue du Camp.
Agent autorisé, coin Toulouse et Bourbon.
La troupe de l'Opéra français de la Nouvelle Orléans, pour retourner en Europe, a pris un steamer de la ligne Red Star.
27 mars—6 mois

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.
Les magnifiques navires de cette ligne filetés sur le continent (cabines pourvues de sonneries (lumière électrique), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 14 juin
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 21 juin
LA NORMANDIE, Collier, samedi, 28 juin
Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine......$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe......$60
Entrepont, $26, avec ameublement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agent principal à la Nlle-Orléans, 61 Carondelet.
M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passage.
J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant mercredi, 18 juin, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer HUDSON, Capt. Kemble, arrêtera au quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/8 P. C.
Passage—Cabine......$40
Entrepont......20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO.
daml—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route,
que la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 26 heures.
La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.
La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.
Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N. Orléans.	8:45 a.m.	4:09 p.m.
Arrive à Meridian	2:00 p.m.	9:30 p.m.
Arrive à Akron	4:55 p.m.	1:10 a.m.
Arrive à Birmingham	8:00 p.m.	2:30 a.m.
Arrive à Attalla	11:05 p.m.	5:49 a.m.
Arrive à Chattanooga	2:00 a.m.	7:30 a.m.
Arrive à Burgin	10:55 a.m.	4:05 p.m.
Arrive à Lexington	12:05 p.m.	5:30 p.m.
Arrive à Cincinnati	3:20 p.m.	6:30 p.m.

Bureau des billets à la N. O., 24 St-Charles.
J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orléans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et à la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily.... 4 05 pm	Atlantic Express, daily..... 9:10 am
San Antonio Express, daily.. 7:20 am	New Orleans Express, daily.. 7:50 pm

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.
J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an.

Friction Rouge du Dr Testut.

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 3 onces 60 cents.
Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.
Rue Bourbon, 161, près Orléans.
22 mai—

FEUILLETON.

No 11. Commencé le 5 juin.

SACRIFIÉE!

GRAND ROMAN INÉDIT.

—PAR—

PIERRE SALES.

PREMIÈRE PARTIE.

XI

LE MARQUIS DE MONTREUX.

(Suite.)

Le marquis déplia vivement son Figaro, et ses yeux tombèrent aussitôt sur le récit de la tentative de Neuilly. Il ne le lut pas, il vit simplement que sa nièce était blessée, et accourt son domestique:

—Te es là, triple imbécile, à me faire perdre mon temps!.... Vite, une voiture.

Une heure après, le général arrivait à Neuilly et trouvait Toinon tout en larmes.

—Ma nièce!

—Elle n'est plus ici.... Mme Herbelin me l'a enlevée!

Et Toinon allait entrer en de longues explications; mais déjà le général avait remonté dans sa voiture.

—Au Ranelagh! vivement!

Et il arrive à la villa Herbelin au moment où les deux jeunes filles songeaient dans les bras l'une de l'autre et où Mme Herbelin faisait, pour la première fois de sa vie, une scène à son mari. Il était entré dans le salon; puis, arrivé à la porte du boudoir, il demanda impatiemment... Et, tout d'un coup, il s'écria d'une grosse voix:

—Depuis quand se permet on de pleurer sans attendre son vieil oncle?

Et il se précipita au pied du lit de sa nièce.

Son habitude des blessures—il en avait pas mal reçu pour son compte—lui enlevait déjà toute inquiétude pour Hélène.

—Voyons, voyons, dit-il en embrassant la jeune fille, ce n'est pas grave!...

—Non, mon oncle.

—Et où c'est-il placé?

Hélène montra son épaule.

—Diable! dit-il, ça va te gâter ton décolleté. C'est pour cela que vous pleuriez toutes les deux?

—Nous ne pleurions pas! dirent fermement les deux jeunes filles.

—Pardon!.... vous pleuriez...... j'ai vu...... Mais enfin, vous ne voulez pas avoir pleuré?...... Eh bien! je n'ai pas vu...... Ah! ça, qui est-ce qui t'a si bêtement logé une balle dans l'épaule? Si je le tenais, celui-là!...... Ah! si j'étais préfet de police, j'aurais vite débarrassé Paris de toute cette canaille.... Tas de bandits! Je les chasserais comme le sanglier!

Il avait à peine dit ces mots que des larmes, qu'elle essayait vainement de retenir, coulaient sur les joues d'Hélène.

—Allons bon! Qu'est-ce que j'ai dit pour te faire pleurer?

—Mais, mon oncle, je vous assure que je ne....

—Parbleu, si! Je ne le vois que trop.... Et.... et ça me fait pleurer aussi.... Tes jolis yeux tout rouges! Je ne peux pas supporter cette vue!....

Le général s'était mis en effet à pleurer; il avait la surface du cœur très sensible et les larmes lui venaient très aisément.

Et le spectacle qu'offrait cette grosse figure rouge traversée par de toutes petites larmes était si drôle que Suzanne ne put s'empêcher de sourire en dessous.

Le général s'en aperçut.

—Petite sournoise, tu te moques de moi!

Dès lors son chagrin était passé; ses larmes furent vite séchées: il convenait d'ailleurs que les crises d'émotion étaient contraires à son tempérament. Et pour se consoler tout à fait, il dit à Suzanne:

—Tu ne m'as pas embrassé, ce matin?

Suzanne ne se fit pas prier. Elle se moquait si souvent du vieux général qu'elle ne lui refusait jamais cette petite compensation.

—Maintenant, dit-il, toi qui n'as pas reçu de balle dans l'épaule, raconte-moi comment tout cela s'est passé.

—Mais je n'en sais rien, mon général......

Le général se tourna vers sa nièce d'un air interrogateur.

—Et votre nièce ne s'en souvient plus, ajouta Suzanne.

Sans connaître le secret de son amie, elle avait bien compris que ce souvenir la torturait cruellement.

—Vous n'avez qu'à lire le journal! dit la jeune fille.

—Le journal! Le journal! s'écria le marquis. C'est tout ce que mon ordonnance a su me dire! J'ai vu que ma nièce était blessée, et je suis parti sans en lire davantage.... Où est donc votre Figaro?

—Vous le trouverez chez papa, il l'a fait reprendre tout à l'heure.

Le marquis se leva et passa dans le salon; il y rencontra Mme Herbelin, qui descendait.

—Ah! vous voilà, marquis!

—Chère madame, j'accours.... Je n'ai appris la nouvelle que ce matin....

—Comme mon mari! fit Mme Herbelin légèrement ironique.

Elle s'était complètement remise de son trouble et avait pu dominer son exaltation.

—Mais, au fait, il était avec vous, mon mari, hier au soir?

—Parbleu!

—Et, autour de vous, personne n'a parlé de ce drame qui passionnait déjà tout Paris?

—Mais.... non, mais non!

—Aucun de vos collègues ne lisait donc les journaux du soir?

—Nos.... collègues? prononça le général abasourdi et tout démonté par l'expression railleuse du visage de Mme Herbelin.

—Eh! oui, vos collègues du cercle! poursuivit-elle.

—Ah! parfaitement! dit le général d'un air très entendu.

—Est-ce que messieurs qui avaient prétendu que le Cercle est si agréable [illegible] qu'on y a tous les journaux sous la main!

—Je vous dirai, chère madame, que nous étions dans un petit salon éloigné de la salle de lecture....

—Oh! très éloigné, je pense!

—Et nous causions....

—D'affaires, je suppose?

—Mais oui, chère madame..... Une.... une commande.... dont je m'occupe....

Et le général se disait en soi-même: "Pourvu, mon Dieu! qu'Herbelin ait bien dit la même chose!"

—Vous pataugez, marquis! s'écria Mme Herbelin en riant. Allez donc retrouver mon mari; il a besoin de vous.

—J'y vais, mais permettez-moi de vous demander comment mon frère....

—Ne vous a pas prévenu hier? Il aura sans doute supposé que.... votre commande....

—Ma commande?

—Eh! oui, celle dont vous vous occupez, ne vous laissait point un instant de liberté. Il est reparti pour Saint-Etienne, où l'appelaient de pressants intérêts et nous a confié sa fille. Vous n'en êtes pas jaloux, je pense?

—J'en suis heureux, madame. Mais pourriez-vous me raconter?......

—Les détails du drame?... Lisez le journal, je n'en sais pas plus que lui. Mon mari est dans sa chambre; allez donc le retrouver, je vous assure qu'il a besoin de vous.

Le général, très intrigué, se dirigea vers la chambre de son ami. Il murmurait:

—Mme Herbelin devenant tout à coup jalouse de son époux!.... Des allusions sur le cercle!.... Des moqueries et des [illegible]!.... Sapristi! Elle se déciderait un peu tard à jouer le rôle de la femme abandonnée! Aurait-elle fait une scène à mon bon Théodule?...

Et, ayant frappé, il pénétra dans la chambre de M. Herbelin en disant:

—Ah! çà, Théodule, dis-moi que je ne rêve pas ou que je perds la tête!.... Ta femme n'est-elle pas en train de devenir jalouse?

M. Herbelin s'était levé de son divan et s'avançait en souriant vers son ami. La présence du général contribuait beaucoup à le remettre de ses émotions; cependant, la trace en était encore visible, car le marquis après l'avoir examiné, dit lentement:

—Mon ami, il a dû se passer ici des choses bizarres; contes-les-moi.

—Lis d'abord le journal, répondit Herbelin en lui tendant le Figaro.

—Ah! enfin! prononça le général en souriant.

Et il parcourut attentivement le récit de la tentative de Neuilly. Quand il arriva au nom de Sandrac, il eut un haut-le-corps.

—Là! Comprends tu? demanda Herbelin.

—Sandrac! Ton ancien caissier?

—Eh non, puisqu'il est encore sous les verrous; mais un jeune homme qui porte son nom....

—Un jeune homme! s'écria le général, aussi troublé que l'avait été son ami le matin. Tu dis; un jeune homme? Et quel âge avait ce jeune homme?

—Ah çà, mais qu'as tu donc, René? interrogea Herbelin. Tu as l'air tout bouleversé; et je me demande ce que cela peut te faire, à toi?

—A moi?.... Mais, rien.... rien!

En une seconde, le marquis avait dominé son trouble.

—Je ne m'intéresse à tout cela qu'à cause de toi, tu le devines bien. Bref, tu dis que c'était un homme?

—De vingt-cinq ans environ, nous a dit ta jolie nièce.

—Ma nièce le connaissait?

—Puisque c'était un ouvrier de ton frère. Lis donc le journal!

Ce conseil vint à propos pour permettre au marquis de se cacher derrière le journal. Il relut le récit, en prononçant de temps en temps:

—C'est vrai....un ouvrier de mon frère....une vengeance....

Et, à voix basse, il murmurait:

—Sandrac....vingt-cinq ans....

Cependant Herbelin lui expliquait le trouble de sa femme et le sien:

—D'abord, disait-il, j'ai cru que c'était mon Sandrac à moi; et je m'étais bien vite rassuré, quand ta nièce m'affirma que l'individu en question était un jeune homme. Mais ne voilà-t-il pas que ma femme s'imagine?.... Vois-tu, ça n'a pas de limites l'imagination d'une femme! Bref, la mienne veut que notre Sandrac ait laissé un parent, soit un fils naturel, soit conçu avant son mariage, soit quelque neveu, un parent quelconque.... Ce parent, abandonné à lui-même, serait devenu le drôle en question, toujours d'après l'imagination de ma femme! Et elle m'en rend responsable!

—Toi!

—Eh! oui, moi! Elle ne m'en avait rien dit; mais elle savait parfaitement que la femme de Sandrac a été une de mes maîtresses.... D'où la scène de ce matin! La première qui ait troublé notre ménage....

—Je comprends!.... Et ta femme, si bonne, si charitable, voudrait avoir connu l'existence de cet enfant, pour l'élever, en faire un honnête homme. Oui, je comprends....

Le général parlait avec une gravité qui ne lui était pas habituelle.

—Mais, mon ami! s'écria Herbelin, tout cela n'existe que dans l'imagination de ma femme! Sandrac n'avait pas de famille....

—Une sœur, je crois? dit le marquis d'une voix légèrement tremblante.

—Morte longtemps avant lui.

—Cette sœur....ne lui aurait-elle pas laissé.......un enfant?

—Eh! je n'en sais rien, mon ami!

—Il y aurait un moyen bien simple de le savoir.

—Et lequel?

—La femme de Sandrac connaissait évidemment tous les secrets de son mari.......

—Consentirait-elle à les dire?

—On peut toujours les lui demander.

Le général avait à peine prononcé ces mots que son ami devint très rouge tandis que ses yeux s'animaient de lueurs un peu fauves.

—Te chargerais-tu, toi, d'aller l'interroger? demanda-t-il timidement.

—Je n'ai aucun motif, répondit le général, de lui poser des questions sur un sujet aussi intime, d'autant que, si ta femme a deviné la vérité, la mission serait par trop délicate......

—Et tu me conseillerais d'aller moi-même la trouver?

—Si tu veux sortir de l'indécision! dit froidement le général. Après tout, cela n'a rien de désagréable, une visite à une jolie femme.

—Ah! jolie, mon ami! jolie! entends-tu! Et des yeux de feu! Une taille!...... Ah! quand je la revois, dans mon imagination, il me semble que c'est la plus jolie de toutes mes maîtresses...... Et une façon si chatoyante d'aimer!......

—Prends garde! Si tu allais t'en amouracher de nouveau!

—Eh! eh! prononça Herbelin avec un sourire gourmand et de petits clignements d'yeux, eh! mais, je ne serais pas à plaindre!

XII

UN CAISSIER MODÈLE.

C'était certainement un des côtés les plus curieux du caractère de M. Herbelin que la facilité avec laquelle il oubliait tout ce qui le préoccupait dès qu'une impression nouvelle frappait son esprit.

En ce moment, cette impression nouvelle n'était qu'un ressouvenir, mais un ressouvenir puissant de la plus grande de ses passions, de la seule qu'il n'eût pas entièrement assouvie, de la seule qui eût ressemblé chez lui au véritable amour et non à une fantaisie.

Il oubliait ce qui, depuis le matin, bouleversait son existence, et le drame de Neuily et son trouble devant le nom de Pierre Sandrac, et les reproches de sa femme, il oubliait tout, pour se rappeler seulement le visage de la seule de toutes ses maîtresses qui l'eût quitté au lieu de se laisser quitter par lui.

Il retint son ami le général à déjeuner pour pouvoir en causer avec lui; et, pendant tout le repas, il fut si distrait que sa femme dut lui rappeler plusieurs fois qu'il était à table et qu'il avait un invité.

Suzanne ne faisait que paraître dans la salle à manger; elle s'était constituée la garde-malade de son amie et ne la quittait que pour s'occuper de préparer elle-même ce qu'elle lui portait.

Après le déjeuner, le général accompagnait son ami jusqu'à l'usine de Grenelle. Rassurés sur la santé de la blessée—Hélène leur avait affirmé qu'elle ne ressentait pas la moindre souffrance—ils s'étaient relancés sur leur sujet favori, les petites femmes.

—Les Parisiennes! s'écriait Herbelin, il n'y a que les Parisiennes, vois-tu!....

Et, comme le général hochait la tête.

—Je sais bien que toi tu as une faiblesse pour les chignons dorés des Anglaises; mais tu ne m'as jamais montré une Anglaise qui valût la femme de Sandrac!

—Attends quelques jours, répliqua le général avec de petits clignements d'yeux. Je suis sur une piste!

—Hein! Du nouveau? demanda Herbelin devenu soudain très curieux. Je t'avouerai que ces petites pimbêches que nous avions hier au soir commencent à m'ennuyer....

—Je te dis: attends quelques jours, et tu ne calomnieras peut-être plus les Anglaises avec autant de facilité!

Ils étaient arrivés à la porte de l'usine.

—Entres-tu, général?

—Non. Ton caissier me fait toujours une trop vilaine grimace. Et puis....je t'avoue que je suis en chasse.

—Bon. Déniche-nous du joli gibier.

Ils se serraient la main.

Au moment où le général s'éloignait, son ami le rappela:

—Tu crois donc, dit-il, que je ferais bien de pousser une petite visite à Ida?

Il y eut comme un nuage sur la figure du général.

—Mais sans doute, mon ami; il faut bien que nous sachions......

Il se reprit aussitôt:

—Il faut bien que tu saches ce qu'il peut y avoir de vrai dans les préoccupations de ta femme.

—Bien. Je verrai. Adieu.

Et tandis que le général s'éloignait, Herbelin pénétra dans l'usine. Il en avait à peine franchi le seuil qu'il était un autre homme. Le viveur faisait place à l'usinier.

Il commença par une ronde dans tous les ateliers, examinant toutes les machines, ne dédaignant pas de causer avec les ouvriers, même les plus infimes, leur donnant des conseils, et salué par tous avec gentillesse.

Cet égoïste avait le talent de se faire aimer de ses ouvriers.

Enfin, il entra dans son bureau. Le courrier décacheté l'attendait sur sa table. Il le lut très rapidement et appela:

—Labadié!

Alexandre Labadié, qui tenait dans la maison les diverses situations de caissier, comptable, directeur et même contre-maître, s'avança d'un air parfaitement désagréable.

—Labadié, voici les réponses à faire.

Pendant près d'une heure, Herbelin donna toutes les explications nécessaires avec une grande clarté. Quelqu'un qui ne l'eût pas connu se fût certainement refusé à croire que c'était là le viveur léger, extraordinairement jouisseur, l'inséparable du marquis de Montreux. Comme il terminait son travail, son caissier lui demanda avec anxiété:

—Eh bien? Et ce drame de Neuilly?

Si Labadié s'intéressait si vivement au drame de Neuilly, c'est que, par suite d'un hasard inconnu, il s'était trouvé en présence de Pierre Sandrac le jour même de ce drame.

Ce jour-là, il achevait de surveiller l'entrée des ouvriers de la manufacture lorsqu'un jeune homme se présenta à lui en lui disant qu'il avait appris, par hasard, qu'on allait embaucher des ouvriers supplémentaires à l'usine Herbelin et qu'il venait se proposer.

—Ah! vous avez appris?... lui répondit-il d'un air narquois, en le faisant entrer dans son bureau. On connaîtra bientôt mieux nos affaires que nous-mêmes. Bref, que savez-vous faire?

—Donnez-moi tel travail qui vous plaira, répliqua le jeune homme avec fierté, et vous verrez.

—Vous travaillez donc depuis longtemps?

—Depuis quatre ans.

—Où?

—Dans la même usine?

—Quelle usine?

—Que vous importe?

En prononçant ces mots, le jeune homme avait eu un mouvement de révolte.

(A continuer.)

Chez un confiseur:

—Madame ne prendra-t-elle pas de ces délicieuses pastilles de menthe. Elle les faisons venir directement du pays de production.

—D'où, donc, s'il vous plaît?

—De Menton, madame.